

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

ODILON BERGERON,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de
DELISLE & GRENON, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 24 Mai 1902.

LES PROFITS ?

C'est à ce gros point d'interrogation que se heurte actuellement l'expédition Bernier au pôle nord. Tant qu'il ne s'est agi que de la théorie et qu'on n'a pas été invité à souscrire, il n'y avait rien de plus raisonnable ni de plus tentant que cette fameuse course vers les régions polaires ; mais aussitôt qu'il a fallu passer à la pratique et se fendre de quelques dollars, on a entendu de tous côtés résonner la même question : quels seront les profits ? En attendant une réponse satisfaisante, le peuple et le gouvernement du Canada se renvoient à qui mieux mieux l'honneur de mettre leur nom en tête de la liste de souscription et d'assurer le succès de cette entreprise extraordinaire.

Sera-t-il permis à l'OISEAU-MOUCHE de répondre à sa manière à la question si ennuyeuse pour les amis du brave capitaine ?

Au point où en sont les choses le pôle nord est une immense affiche blanche sur laquelle le genre humain a les yeux obstinément fixés, attendant qu'on y écrive quelque chose. Les noms qu'il y verra flamboyer les premiers sont immortels. Bernier veut y écrire le nom du Canada et le sien. S'il réussit, le Canada acquiert une gloire qui vaut tous les millions du monde ; s'il ne réussit pas, il ira du moins aussi loin que n'importe qui de ses devanciers, et pendant plusieurs années tous les

journaux du monde feront gratuitement de la réclame pour notre pays. Est-ce que ce dernier avantage ne vaut pas \$100,000 ?

De plus, agrandir toutes les âmes d'un pays en les occupant de choses grandes et difficiles, y élever le niveau des intelligences, y entretenir le feu sacré des nobles enthousiasmes, y développer le courage et l'initiative, est-ce que cela ne vaut pas aussi quelques centaines de mille piastres ? Or c'est encore là un des résultats absolument certains de l'expédition du capitaine Bernier.

Voilà là réponse de l'OISEAU-MOUCHE.

DERFLA.

BIBLIOGRAPHIE

Vice-rois et Lieutenants généraux de la Nouvelle-France, par M. N.-E. Dionne, docteur ès lettres.— Sous ce titre, en une plaquette de 46 pages, M. Dionne, notre vaillant chercheur historique, établit la liste authentique des vice rois et lieutenants généraux de la Nouvelle-France. Il définit leurs pouvoirs, et leurs titres respectifs, leur attributions et leur rôle par rapport au Canada, et esquisse, à grands traits, leur biographie. Il y a là des renseignements précieux pour l'histoire. Voici cette liste qui comprend deux séries :

I

De 1540 à 1543, Roberval, Lieut. général.
" 1578 " 1598, La Roche, Vice-roi lieut-g.
" 1600 " 1603, Chauvin, Lieut-général.
En 1603, De Chastes, " "
De 1603 à 1611, De Monts, " "
En 1612, Soissons " "
De 1612 à 1616, Condé, " "
" 1616 " 1619 Thémènes, " "
" 1619 " 1620, Condé, Lieut-gén. et vice-roi.
" 1620 " 1624, Montmorency " " "
" 1625 " 1627, Ventadour, " " "

II

De 1644 à 1660, Damville, Vice-roi.
" 1660 " 1661, Feuquières, " "
" 1661 " 1663, D'Estrades, " "
" 1663 " 1667, Tracy, Lieut-général.
" 1667 " 1686, D'Estrades, Vice-roi.
" 1686 " 1707, D'Estrées, " "
" 1707 " 1731, D'Estrées (Marie-Victor) V.-r.

De tous ces vice-rois et lieutenants généraux, un seul, le Marquis de Tracy, s'est occupé du Canada avec zèle et son nom restera dans notre histoire. Il a droit, lui, à la reconnaissance des Canadiens-français. Quant aux autres, ils se contentèrent, pour la plupart, de retirer le plus d'honneur et de profits possibles de leur commission. Quelques-uns seulement tentè-

rent quelque chose en faveur de la colonie ; mais les effets de ces tentatives furent à peu près nuls. Voilà ce qu'expose l'étude historique de M. Dionne, qui est du reste bien appuyée sur pièces authentiques.

Nos vifs remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

— *Conférences et Discours de nos hommes publics en France*, recueillis par M. Georges Bellerive, avocat.— Nous félicitons M. Bellerive de l'heureuse idée qu'il a eue de réunir en un beau volume ces conférences et ces discours, dont la plupart étaient inconnus au public canadien. Son livre fait revivre plusieurs de nos hommes publics disparus, et réveille notre reconnaissance envers eux et les autres, qui ont suivi leurs traces en nous remettant, sous les yeux, le travail qu'ils ont fait pour révéler à l'Europe et surtout à la France le Canada français.

Grâce à leurs efforts, notre pays est maintenant mieux apprécié au delà de l'Atlantique, et il s'est établi entre la Vieille France et la Nouvelle des rapports de bienveillance et de sympathie mutuelle, et d'estime sincère envers les Canadiens de la part des Français.

Il était temps, vraiment. Si nous n'avons jamais perdu le souvenir, nous, ni l'amour de la France, là-bas, chez *nos gens*, on en était venu à se représenter les Canadiens comme des Français dégénérés ou demi-barbares, que l'on considérait avec curiosité, mais que l'on était très surpris d'entendre parler assez bien le français.

Aujourd'hui, le sentiment est totalement changé à notre endroit, et notre ancienne mère-patrie n'est pas éloignée de s'enorgueillir du rejeton qu'elle avait, dans un moment de découragement, abandonné sur les bords du Saint-Laurent.

Cette réhabilitation de nous-mêmes est due sans conteste à la parole que nos hommes publics ont fait entendre en France.

Le volume, publié par M. Bellerive, contient un discours de feu Mgr Labelle, deux de Sir W. Laurier, sept de feu l'hon. M. Mercier, un de feu l'hon. M. Déchène, un de l'honorable M. Turgeon, trois de l'hon. M. Fabre, un de l'hon. juge Routhier et une conférence de M. J.-X. Perrault. Il mentionne préalablement des discours prononcés par feu l'hon. M. Chapleau— le premier qui ait, en public, parlé de nous en France,— par feu l'hon. M.